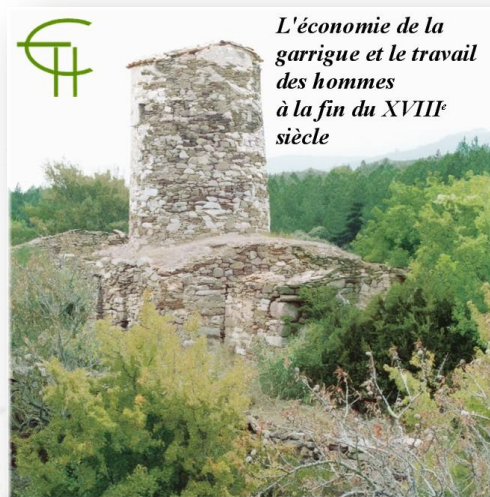


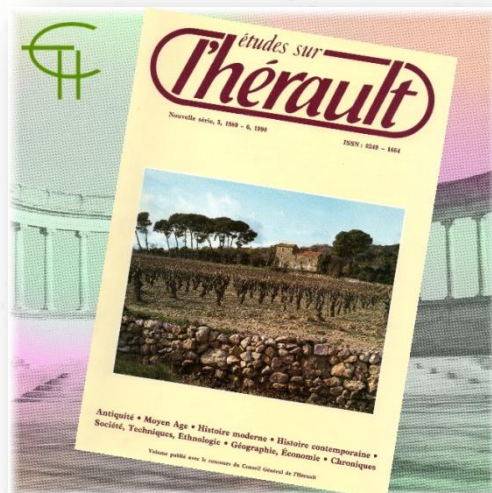
**Article : L'économie de la garrigue et le travail des hommes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle**



Auteur (s) : ..... Jean-François LALANNE

Nombre de pages : ..... 4

Année de parution : 1990



# L'économie de la garrigue et le travail des hommes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

par Jean-François Lalanne

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'économie de la vallée de l'Hérault est essentiellement agricole. La culture des céréales y tient une place importante mais la vigne occupe, plus de la moitié des terres cultivables. Le bois y est rare et l'élevage peu répandu.

Dans la zone des garrigues, au contraire, la vigne ne « fournit que la boisson » et la culture des céréales ne répond aux besoins de la population que les années de bonnes récoltes. En revanche, l'élevage ovin-caprin et l'exploitation forestière y sont florissants.

## L'exploitation forestière :

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'exploitation des forêts est réglementée, par les ordonnances royales du 13 août 1669, qui imposent des rotations de coupes sur vingt années au minimum. Elles limitent strictement les campagnes de coupe du 15 septembre au 15 avril, et précisent également les conditions de pâturage dans la forêt interdiction de mener les chèvres dans les forêts royales et de pâturer l'année qui suit une coupe. Ces ordonnances vont être ...

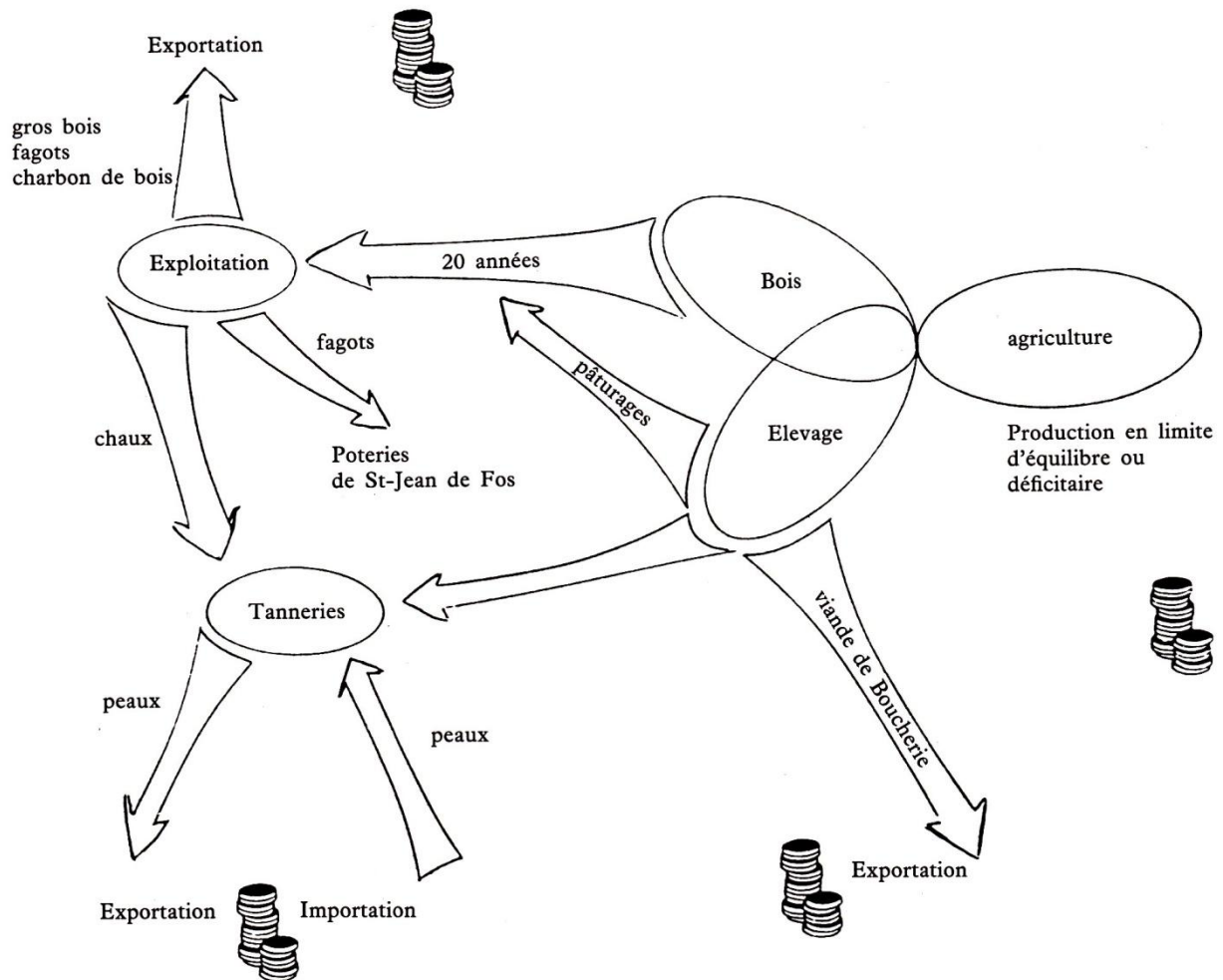


Fig. 1 - Organigramme de l'économie de la garrigue.

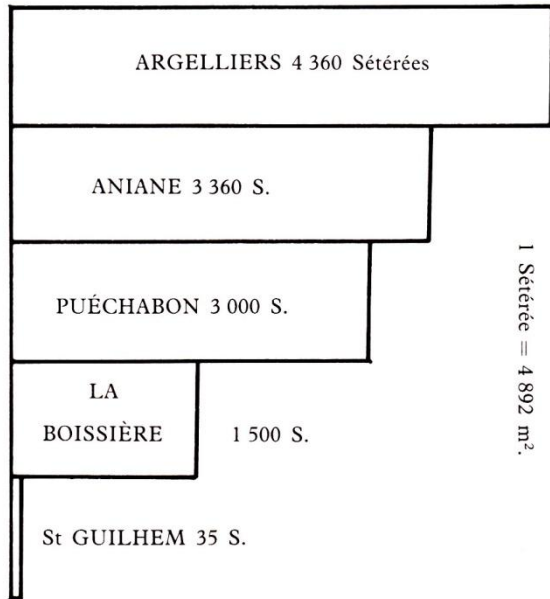


Fig. 2 - Surfaces de bois exploitées dans le canton d'Aniane.

... respectées et leur application confirmée au temps de la Révolution française.

Dans le canton d'Aniane, la forêt couvre, environ, 6 000 hectares (la sétérée d'Aniane vaut 4 892 m<sup>2</sup>). Ce sont donc 300 hectares qui sont exploités par an en moyenne.

La thèse récente de Rémy Marchal <sup>(1)</sup> permet d'évaluer les productions annuelles de bois. La forêt fournit 1 tonne d'écorce, 20 tonnes de gros bois et 10 tonnes de petites branches à l'hectare. Le canton d'Aniane produit donc, en moyenne, par an : 300 tonnes d'écorce, vendues aux tanneurs pour la préparation du tan ; 6 000 tonnes de bois, les troncs étant vendus comme bois de chauffage et les branches transformées en charbon de bois. Les brindilles et les broussailles fournissent 3 000 tonnes de fagots. Compte tenu du cours du bois à Aniane en 1791, 10 sol le quintal de gros bois et 20 sols le quintal de fagot, on peut estimer le chiffre d'affaire de la forêt dans le canton d'Aniane supérieur à 100 000 livres par an.

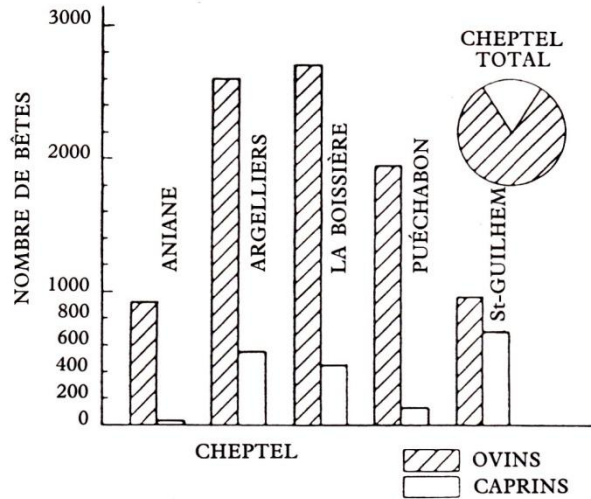
Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la « disette des bois » sévit en Languedoc <sup>(2)</sup>. Les cours sont élevés et le commerce des coupes offre aux exploitants des possibilités de spéculation particulièrement rentable.

### L'élevage

Le cheptel total, dans le canton d'Aniane, représente environ 9 500 moutons et chèvres répartis en une soixantaine de troupeaux. Les chèvres sont, en principe, interdites sur l'étendue du royaume en raison de « leur dent empoisonnée », elles ne sont tolérées que dans les régions les plus pauvres. Dans la garrigue, elles représentent environ 20 % du cheptel.

Les chèvres et les moutons sont élevés pour la boucherie et les marchés montpelliérains offrent un débouché important aux éleveurs des garrigues.

Il est remarquable qu'une activité économique aussi importante soit quasiment absente dans la documentation. La vente des peaux et le commerce de la laine sont toujours passés sous silence. Les déclarations de cheptel sont révélatrices de la façon dont les éleveurs dissimulent leurs revenus. En pleine période d'agnelage, le propriétaire d'un troupeau de 600 bêtes déclare zéro agneaux. Les enquêteurs, des notables nommés par les municipalités, n'y trouvent d'ailleurs rien à redire.



### L'agriculture

L'agriculture dans la zone des garrigues souffre d'un handicap la pauvreté des sols, aggravée par leur surexploitation. Les meilleures terres ont un rendement de 1 à 5 mais la majorité ne fait que tripler la semence. Les vignes et les champs sont, en principe, fumés tous les ans mais il est fréquent que les amendements ne se fassent que tous les 3 ans et, dans quelques cas extrêmes, une année sur 9. Certains propriétaires se contentent de remplacer, à l'occasion du fessoyage, la terre autour des racines par de la terre neuve récoltée au bord de la parcelle. Le cycle de la jachère qui consiste à mettre la terre au repos un an sur deux, ce qui se dit en « estival », est également rarement respecté, il est généralement d'un an sur quatre.

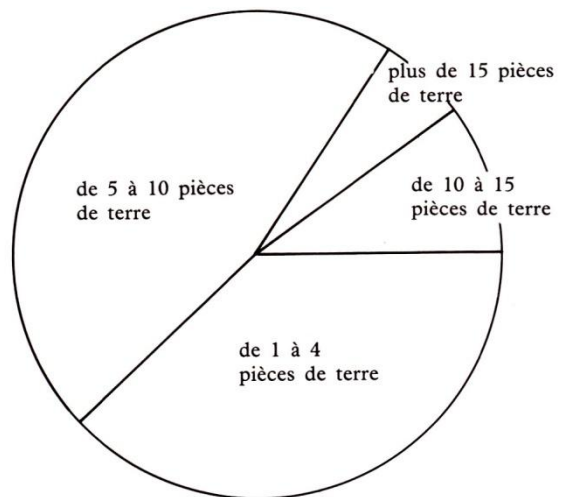


Fig. 4 - Le patrimoine foncier des habitants de la garrigue.

Il n'est donc pas surprenant de voir les faibles rendements évoqués plus haut. Un chiffre à lui seul est significatif, à la Boissière le rendement moyen de la vigne est de neuf pagelles par sétérée (6 hectolitres à l'hectare !).

La grande propriété est rare dans la garrigue. La majorité des terres appartient aux petits propriétaires et aux ouvriers (manouvriers, artisans) qui cherchent en premier lieu à produire leur vin et leur huile.

20 % des terres sont exploitées en complantation dont les plus nombreuses sont les associations vigne-olivier ; mais on rencontre également des vignes-murarèdes et des olivettes-murarèdes. Sur les terrains siliceux, les associations vigne-châtaignier et châtaignier-mûrier se rencontrent fréquemment. Certaines pièces de terre sont aménagées en zones de culture. Par exemple, un propriétaire plante quelques rangées de vigne dans une partie de champ. Il est fréquent que la pièce de terre soit entourée d'une haie de chêne vert, qui protège la récolte du vent et des troupeaux et qui, recepée fréquemment, fournit les fagots pour le chauffage.

Le travail de la terre consiste en labours et en fessoyages. Les labours se font à l'aide de l'araire que l'on fabrique à partir de troncs d'arbres choisis pour leur forme. Il est constitué d'une fourche de bois (le fourcat) sur laquelle est fixée la lame (la raye). Un labour se nomme une raye, comme le fer de l'araire.

Les champs sont labourés quatre fois par an, on dit alors « labouré à quatre rayes », les vignes deux fois par an « à rayes croisées ». Les oliviers sont labourés à « trois rayes ».

Les fessoyages consistent à retirer la terre au pied des souches et de la remettre en place. Cette opération s'effectue à l'aide du « bigos », sorte de houe à deux pointes. Les vignes sont fessoyées au premier labour et les oliviers trois fois par an.

Le marché immobilier, très actif, est animé par le monde ouvrier et des petits propriétaires. Le prix d'une pièce de terre est presque toujours fixé à l'amiable, le recours à des experts est exceptionnel. Les achats à crédits sont rares, et dans ces cas, le

décali du paiement excède rarement une année. Il est intéressant de relever que le troc est parfois pratiqué sur le marché immobilier. Une terre peut être échangée contre des denrées : de l'huile, du vin, du foin. Plus rarement elle peut être payée en journées de travail.

La location des terres est très fréquente et la pratique des fermages est généralisée. Sommairement, ces fermages ou affermes sont de deux types.

Un bourgeois donne à un fermier, contre une redevance annuelle assez importante, la gestion d'un domaine à exploiter. Le fermier est chargé du travail de la terre, de la tenue du troupeau, de l'élevage du vers à soie. Les contrats sont toujours notariés et précisent le nombre de labours et de fumures. Le troupeau est expertisé au début et à la fin du bail. Ce type de fermage représente environ un tiers de ceux qui sont passés devant le notaire.

Dans la grande majorité des cas, un propriétaire trop vieux, une veuve ou le tuteur d'enfants orphelins, dans l'impossibilité de travailler ses terres, choisit de les louer. Les contrats ne portent que sur quelques parcelles, parfois petites, le prix de ces fermages dépasse rarement 50 livres par an. Certains lopins sont loués moins de dix livres. Souvent, les bailleurs préfèrent être payés en nature : huile, vin, blé...

Il est courant de pratiquer des affermes à mi-fruit. Dans ce cas, les frais de semence, de vendanges et même parfois les impôts, sont supportés par moitié entre le bailleur et son fermier qui se partagent la récolte.

Les dix dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, sont marquées par une série d'années de mauvaises récoltes dues aux conditions climatiques dont les effets sont désastreux pour l'agriculture des garrigues.

Les oliviers gèlent au cours des hivers 1787/88, 1788/89, 1794/95. A Aumelas, seul un arbre sur sept repousse après recepage. Au printemps 1789, les pluies diluviennes font pourrir le blé en terre, à Saint-Guilhem les pertes représentent l'équivalent des impôts payés par la population 12 000 livres. L'administration royale réagit par une série de mesures : interdiction d'exporter les grains du Languedoc, primes accordées à ceux qui en importent. Ces mesures ne suffisent pas à enrayer la hausse du prix du blé.

En 1791, le printemps pluvieux, l'été torride et les orages de l'automne sont encore les causes de mauvaises récoltes. La pénurie de blé est à son maximum au printemps 1792 et provoque des émeutes à Montpellier et à Lodève. Les récoltes de 1792 représentent à peine 25 % d'une année normale. La situation est alors aggravée par la déclaration de guerre (20 avril 1792). La Nation appelle la jeunesse sous les drapeaux, elle réquisitionne les chevaux pour la cavalerie ainsi que les mules et les charrettes pour les besoins de l'armée.

Les mauvaises récoltes de 1793 entraînent encore la pénurie des grains, au printemps 1794. Les prix flambent de nouveau. L'application de la « loi du maximum » amène les possesseurs de grains à organiser un commerce parallèle. Sur les marchés des villes il est impossible de s'en procurer ainsi à Gignac, d'août à octobre, aucune sorte de céréales n'est mise en vente sur le marché.

A partir de 1795, le climat se radoucit et les récoltes redevennent normales, mais le manque de main-d'œuvre, la mortalité des oliviers incitent les habitants de la garrigue, à remplacer les arbres morts ou endommagés par de la vigne. On assiste alors au début de la monoculture de la vigne dans la zone des garrigues, encouragée par la révolution industrielle naissante dont les besoins en alcool vont, pour quelques temps procurer un nouveau débouché aux agriculteurs.

### Le travail au rythme des saisons

L'année républicaine commence à la mi-septembre. A cette époque, commence la campagne de coupe de bois. Les arbres sont d'abord « pelés » c'est-à-dire écorcés. Les troncs débar-

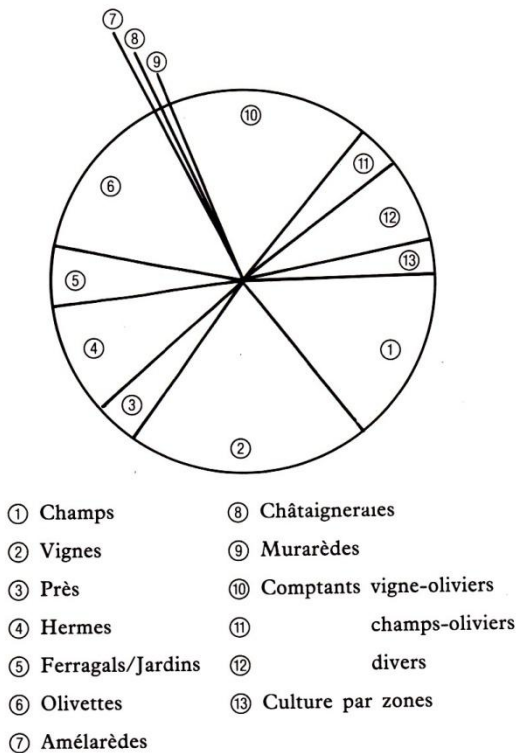


Fig. 5 - Différents types de culture dans la garrigue.

rassés des branches sont abattus (débourdés), chargés sur des charrettes, transportés sur les marchés et vendus.

Peu de temps après arrive le temps des vendanges qui ne peuvent commencer qu'après la publication du « banc de vendanges » dont la date est fixée par trois experts qui se prononcent après avoir contrôlé l'état de maturité des raisins. La date est alors proclamée par les crieurs publics. Toute la famille participe à la récolte et l'on embauche pour l'occasion un ou deux journaliers. Les raisins sont ramassés dans des corbeilles (banastes) chargés sur des mules et portés à la maison où ils sont foulés au pied dans des comportes ou des conques. Le tout est encuvé puis mis en tonneaux quelques jours plus tard. Le marc est vendu au « fabricant d'eau de vie ». La récolte terminée, les troupeaux sont menés dans les vignes pour brouter les feuilles.

La vendange terminée, commence la saison des labours d'automne qui se fait avec la charrue à soc tirée par une paire de bœufs. La terre préparée, l'agriculteur sème les blés d'hiver qui ne lèveront qu'au printemps.

La Saint-Martin est une date importante. C'est en effet à cette époque que les domestiques se louent pour une année et que les nouveaux fermiers prennent leurs fonctions.

La récolte des olives se fait en décembre. Elles sont recueillies dans de grandes toiles posées sous les arbres. On secoue d'abord les branches, puis le travail est terminé à la main. Les olives sont ensuite mises en sac et portées au moulin à huile ou à la maison pour y être confites.

Décembre se termine par les foires. Celle de Gignac d'abord puis celle d'Aniane le 28. La journée est bien sûr consacrée au commerce, les tanneurs y proposent leurs peaux, il s'y vend une cinquantaine de bœufs et environ six cent moutons. On peut y acheter de nombreux produits manufacturés depuis les clous jusqu'aux fers d'araire (rayes). Pour l'occasion, les aubergistes engagent des violoneux qui font danser la clientèle. Les foires sont également, pour la jeunesse, l'occasion de chahut. Au son du tambour, de grandes farandoles bousculent les passants ce qui provoque parfois des bagarres mais toujours la désapprobation des bourgeois. Inutile de dire que certains y boivent plus que de raison. Pour la fête de Noël, les fermiers paient leurs redevances.

Janvier et février, sont deux mois où l'activité des hommes se ralentit. C'est à cette époque que les mariages sont les plus nombreux et que les hommes vont à la chasse dont la pratique, dans la garrigue, est bien antérieure à la Révolution française. Ces deux mois sont, dans les bois, consacrés à la préparation du charbon de bois. Les charbonniers empilent environ deux tonnes de bois. La meule ainsi formée, est recouverte de terre et on y met le feu. Quand le bois est « cuit » et refroidi, le charbon est mis en sac sur place, et pesé à l'aide de grandes balances romaines apportées à dos d'homme.

La taille de la vigne commence à la fin du mois de janvier.

L'activité des hommes reprend doucement en mars et en avril. Dans les bois, on fagote les broussailles et l'on montre les fours à chaux tout devant être terminé le 15 avril.

La taille des vignes se termine également à cette époque pendant que l'élevage du ver à soie occupe les femmes et les enfants. Les chenilles sont nourries avec les feuilles de mûrier et quand elles sont prêtes à se mettre en cocon, on les « fait monter » sur des claies de roseau ou de branchage. Les cocons formés sont récoltés, ébouillantés, séchés et mis en sac. On les porte ensuite au marché de Ganges pour les vendre.

Dans les vignes et les olivettes on effectue les premiers labours à l'araire et les premiers fossoyages. Ce travail long et pénible, occupera les hommes jusqu'à la fin du printemps.

En juin, les troupeaux partent en transhumance que l'on appelle à l'époque « l'estivature ». Le grand rendez-vous a lieu au pont Saint Guilhem (pont du Diable). Là, les bergers organisent la longue marche qui les conduira en Aveyron ou dans le Gard. Les propriétaires qui ne possèdent que quelques bêtes, les amènent ce jour-là et les confient à un berger qui les prend en charge pour la saison à raison de 10 sols par bête.

C'est au début juillet que l'activité est la plus importante. La moisson amène dans la vallée de l'Hérault et les garrigues des foules de moissonneurs qui viennent de l'Aveyron et de la Lozère. Ces rudes gaillards ont la réputation de bien boire et de trousseur les filles. Les céréales sont moissonnées à la grande faucille (volant) puis liées en gerbes qui sont ensuite « dressées ». De joyeuses troupes d'enfants viennent alors glaner les épis oubliés, avec l'autorisation du propriétaire. Les gerbes sont ensuite portées à l'aire et empilées en « gerbier ». Le blé est battu au fléau et vanné, ce qui se dit « pigné au crible ». La paille et les poulces serviront de litière pour les animaux. Les chaumes sont également arrachés pour le même usage.

En août, les vignes sont labourées pour la dernière fois en attendant la vendange. L'année se déroule ainsi depuis des temps immémoriaux.

---

NOTES

- 1) Rémy Marchal. Thèse (Institut Polytechnique de Lorraine). « *Valorisation par tranchage et déroulage des Bois de chêne méditerranéens (Quercus Ilex, Q. Pubesceus, Q. Suber)* », 1989, pp. 84 et 94.
- 2) Jean Prax. Forêt méditerranéenne. « *Disette de bois en Langue-doc au XVIII<sup>e</sup> siècle* » - Tome II, n° 2, 1980.

Année de parution : 1990

AU SOMMAIRE DU VOLUME 1989-1990



*Paul AMBERT, Jean-Claude GILLY et collaborateurs*, Le site de la source de la Resclauze à Gabian (Hérault) (hydrochimie, travertinisation holocène, archéologie et histoire) : état actuel des connaissances ;

*Monique CLAVEL-LEVEQUE*, Les paysages antiques : le territoire d'Agde et les sédimentations cadastrales ;

*Carol HEITZ*, Saint Benoît d'Aniane, réformateur, bâtisseur ;

*Brigitte UHDE-STAHN*, Un plan inédit du monastère médiéval d'Aniane ;

*Henri BARTHES*, Inventaire sommaire de la collection de Doat (Bibliothèque nationale), première partie, volumes de la « série géographique » : Béziers ;

*Jean-Claude RICHARD et Pierre UCLA*, Saint-Guilhem-le-Désert : des guerres de religion à l'érudition mauriste (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ;

*Alice Mary COLBY-HALL*, Le voyage d'un Orangeois Jacques de la Pise, à l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, en 1573 ;

*Florence JOURNOT ET Aimé DURAND*, Le château de Montpeyroux et son terroir : aperçu archéologique et historique ;

*Béatrice RIVET*, Notes sur la parfumerie et les marchands-parfumeurs de Montpellier (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) ;

*François DAVID*, L'église paroissiale d'Aniane d'après les visites pastorales des évêques de Montpellier au XVII<sup>e</sup> siècle ;

*Daniel ODON-HUREL*, Le séjour de dom Edmond Martène et de dom Ursin Durand entre Saint-Chinian et Albi en octobre 1711 ;

*Jean-Claude GAUSSENT*, A Sète au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : tensions religieuses et émotion populaire ;

*Maurice PACULL*, Guillaume Mirabel, général de la Révolution (1752-1794) ;

*Geneviève GAVIGNAUD*, Vivre la Révolution dans la vallée de l'Hérault (1789-1799) ;

*Claude ALBERGE*, Une jacquerie en pays d'Hérault en juin 1791 : le sac des châteaux d'Arboras et de Montpeyroux ;

*André NOS*, Religion et Révolution en pays d'Hérault ;

*Jean-François LALANNE*, L'économie de la garrigue et le travail des hommes à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ;

*Michel MARTINEZ*, Orient de Montpellier : Loge G. O. des amis fidèles (1779-1793), inventaire des sources ;

*Marcel HENNAUX*, Les victimes du coup d'État du 2 décembre 1851 dans l'Hérault ;

*Odon ABBAL*, Les Héraultais dans la Grande Guerre ;

*Jean-Claude BARTHEZ*, L'Orb, l'eau et la ville ;

*Louis SECONDY*, La littérature locale au service de l'histoire des mentalités ;

*Alain RIOLS*, Le jumart, mythe biologique ou mystification populaire ;

*Geneviève GAVIGNAUD*, De la diversité des presoirs fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle

#### **CHRONIQUES :**

*Jean NOUGARET*, Archéologie médiévale, histoire de l'art, bibliographie : 1987-1990 ;

*Henri MICHEL*, Histoire moderne (1989-1990).

<http://www.etudesheraultaises.fr/>